



Rappel : pour activer les liens hypertextes dans un texte *WORD*, placez la souris sur le lien, puis appuyez sur *Ctrl* + clic gauche.

Texte *AELF* [ici](#). Texte grec [ici](#) (avec trad. en anglais). Texte de la *Vulgate* [ici](#).

Voir aussi les commentaires suivants :

- *TOB* ;
- MONLOUBOU, p. 220-225 ;
- *Hysope* n° 135 ([ici](#)) ;
- *Interbible* ([ici](#)) ;
- Homélie : [ici](#) ;

Proposition de commentaire linéaire¹

18¹⁵ « Si ton frère pêche [envers toi], pars, réprimande (elegkson) le, entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné (ekerdêsas) ton frère.

Certains remarquent le parallèle entre cette règle et celle de QUMRAN. Cependant, l'approche de **JÉSUS** ici décrite est beaucoup plus souple, et lente, avant de parvenir à l'exclusion, d'ailleurs relative. Elle tranche avec d'autres textes du *NT* : *Hb* 6, 4-6 ; *Ac* 5, 1-5.

Une tradition manuscrite ajoute « envers toi » (*eis se*), donnant un tour interpersonnel au passage (Cf. *Lv* 19, 17 ; *Dt* 19, 15). Dans ce cas, l'enseignement est un simple développement du commandement de pardon (Cf. 6, 12 -15 ; 11, 25-26 ; 18, 21-22 ; 32-35 ; *Ep* 4, 32 ; *Jc* 2, 12-13 ; 1 P 3, 9).

Néanmoins, le texte le plus sûr semble beaucoup plus général. Il concerne toute personne témoin du péché d'un frère (schisme en *Ga* 1, 8-9 et *Rm* 16, 17-18 ; blasphème en 1 *Tm* 1, 20 ; impudicité et inceste en 1 *Co* 5, 1-5), qu'il soit concerné ou pas.

Quoi qu'il en soit, le passage se pose immédiatement dans l'horizontalité absolue de la fraternité (Cf. 1 *Co* 6, 8 ; Cf. déjà *Ne* 5, 8), l'anti fratricide primordial (Cf. *Gn* 4, 1-16). Ceci est une nouveauté dans l'ensemble du passage, ouvert en 18, 1, et qui a traité longuement des dangers du sentiment de supériorité. Il a été introduit par la première occurrence de l'expression « votre père » (18, 14), dans un contexte universel (la parabole de la brebis égarée), condition *sine qua non* de cette fraternité spirituelle. Car celle-ci est reçue, non pas contractuelle. Il s'ensuit que le texte ne concerne pas les non-disciples, en particulier les païens (Cf. quelque débat récent...).

La première démarche est un appel quasi vocationnel, où le « pars » semble désigner le frère pécheur comme la terre promise (cf. *Gn* 12, 1). Elle impose un tête-à-tête. Cette solitude doit éviter la médisance (Cf. 1 *Co* 6, 1-7), l'orgueil dissimulé, la vanité, etc. Elle porte l'espérance de la conversion (*a contrario* : *He* 6, 4-6).

Dans les trois cas évoqués, le verbe « écouter » indique le chemin de résolution de la crise. Ce verbe signifie donc à la fois « entendre », mais aussi juger vrai la critique et agir en conséquence (se repentir, réparer et demander pardon à l'offensé ; Cf. *Lc* 17, 3).

¹ Le texte de travail est une traduction personnelle, établie à partir d'Eberhard **NESTLE**, Erwin **NESTLE** et Kurt **ALAND**, *Novum Testamentum Græce et Latine*, (27ème éd.), Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1999 [or. 1993], 810 p. Nous reprenons souvent les propositions de Maurice **CARREZ**, *Nouveau Testament. Interlinéaire Grec/Français*, Alliance Biblique Universelle, Swindon, 1997 [or. 1993], 1187 p.

Le gain ici désigné est un acquis de type économique (Cf. **16**, 26), un ajout (Cf. **1 Co 9**, 19-22, où « gagner » est synonyme de « sauver » ; **1 P**, **3**, 1) ici au sens d'une conservation (l'annihilation d'un retrait) au sein de la communauté. Ce gain nécessite un travail relationnel, un risque pastoral et du temps, bref un « investissement » (Cf. **25**, 16 [parabole des talents]). Il rebondit donc sur la parabole précédente, celle de la brebis perdue, car égaré (Cf. **18**, 10-14).

¹⁶ *Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi encore un ou deux [frères], afin que, sur la bouche de deux témoins, ou trois, soit établi toute chose (rhêma).*

Cette deuxième démarche est un premier élargissement. Elle s'inspire de **Nb 35**, 30, **Dt 17**, 6 (contexte de mise à mort) et **19**, 15. Voir aussi **Jn 8**, 17-18 ; **2 Co 3**, 1 ; **13**, 1 ; **Ga 6**, 1 ; **1 Tm 5**, 19 ; **He 10**, 28.

¹⁷ *Mais, s'il refuse de les entendre (parakousêi), dis-le à l'église ; s'il refuse d'entendre aussi l'église, qu'il soit pour toi comme l'étranger (ethnikos) et le taxateur (telônês).*

Cette troisième démarche est un deuxième élargissement (Cf. **3 Jn 9-10**), inédit dans la tradition juridique d'ISRAËL, sauf à penser en des termes analogiques l'appel devant le [Sanhédrin](#) de JÉRUSALEM. Elle traduit le souci de maintenir la communication le plus longtemps possible.

Le statut d'étranger ou de taxateur, *i.e.* d'impurs (Cf. **Jude 23** ; **1 Co 5**, 1-5 ; 11-13 ; **Ti 3**, 10), n'est pas encore un rejet définitif. En effet, les étrangers et les collecteurs d'impôts sont concernés par la conversion et la miséricorde de **JÉSUS**. D'autre part, la locution « pour toi » limite le champ de l'exclusion (non pas « pour Dieu », en tout état de cause).

¹⁸ *Amen, je vous dis : Tout ce que vous lierez sur (epi) la terre sera ayant été lié dans (en) le ciel et tout ce que vous délierez sur la terre sera ayant été délié dans le ciel.*

Le pouvoir des clés, confié à **PIERRE** (Cf. **16**, 19), est ici confié à **tous les auditeurs** (au pluriel) de cette parole, donc, soit le collègue apostolique, soit les chrétiens ou soit les lecteurs du texte.

Le pouvoir de lier/délier n'est pas un pouvoir de juger sans appel.

¹⁹ *De nouveau (palin) je vous dis que si deux se sont accordés (sunphônêsôsîn) d'entre (eks) vous sur la terre, au sujet (peri) de toute action (pragmatos), ce qu'ils demanderont, leur arrivera d'auprès (para) de mon Père, qui est dans les cieux.*

La reprise immédiate de la formule (« de nouveau ») signale son importance cardinale. Ici, elle est comme généralisée et universalisée (passage du *vous* au *ils*). De plus, **JÉSUS** l'élargit au domaine de la prière et de l'action concrète, la transformant en termes de demande/exaucement. Cette proposition a donc aussi une dimension profane, *i.e.* éthique et politique (une éthique du projet, du consensus et de la collaboration). Il introduit enfin la formule théologique « mon père », explicitant « les cieux » (non plus « le ciel »).

²⁰ *Car, là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom (eis to emon onoma), je suis là (ekei) au milieu d'eux.*

L'église commence à deux ou trois, *i.e.* au minimum de trois (2 + **JÉSUS**). Le nombre n'indique donc pas la vérité (Cf. **Jg 7**, 2). Le passage fondamental est bien plus entre un et deux (Cf. **Dt 32**, 30, avec un décuplement). Le criterium unique est la présence du **CHRIST** au milieu. Cette place est donc indisponible, étant celle de la Croix (Cf. **27**, 38 ; **Jn 8**, 3,9 ; **19**, 18) et de l'arbre de la Vie (Cf. **Gn 2**, 9). Le deux obligatoire rend possible ce milieu, désormais reconnu comme media de l'unité de la communauté fraternelle.

Le juridisme relatif et triste de la procédure d'exclusion est finalement retourné. L'ajout divin est comme la norme du passage, résolument tourné vers l'espérance. Et la présence de **JÉSUS** lui-même (Cf. **Jn 14**, 19 ; etc.) scelle le lien du ciel et de la terre, des croyants et du **PÈRE**, *i.e.* le **CHRIST** est la clé.

Thierry **LECOMTE**, avec les personnes du groupe de *lectio divina* du doyenné de JOINVILLE.
Merci de bien vouloir nous indiquer toutes erreurs ou compléments à apporter.